

# BPJEPS MENTION BASKET-BALL

Fais de ta passion, ton métier !



## BPJEPS BASKET

MENTION BASKET-BALL (BB)



### HAUT-JURA SPORT FORMATION

85 Avenue de Saint-Claude  
39260 Moirans-en-Montagne

**Sylvain SACCO** - 06 49 61 04 78  
sylvainsacco@hjs-formation.fr  
[www.hjs-formation.fr](http://www.hjs-formation.fr)



### ÉCOLE - ORGANISME DE FORMATION - CFA

19 Avenue Albert Camus  
21000 DIJON

03.80.74.08.88  
[www.formapi.fr](http://www.formapi.fr)

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



XSPORT

# BPJEPS BASKET

Mention basket-ball (BB)



Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Basket-ball. Diplôme de **niveau 4**.  
Formation en 10 mois.



## EMPLOI ET COMPÉTENCES


Le titulaire du BPJEPS spécialité éducateur sportif mention basket-ball exerce le métier d'**éducateur sportif en basket-ball** dans diverses structures comme les clubs, les fédérations, les collectivités locales.

Diplômé, l'éducateur sportif réalise de manière autonome l'encadrement de l'activité basket-ball, en utilisant les supports techniques liés à cette discipline. Son intervention poursuit plusieurs types d'objectifs qui s'inscrivent en cohérence avec le **projet associatif**, initiation, découverte, entraînement et promotion des activités de basket-ball (basket en liberté, du 3 contre 3...). Le titulaire du BPJEPS BB propose également des **actions éducatives** plus marquées comme la socialisation par le sport, le sport santé, l'accueil de tout type de public.

Le titulaire du BPJEPS Basket-ball participe également au **développement de sa structure** et de la communication.

## VOLUME HORAIRE ET LIEU DE FORMATION

 Lons-le-Saunier

 600 heures (180h FOAD)

## MODALITÉS D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

**UC1** - Être capable d'encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

**UC3** - Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention Basket-ball jusqu'aux niveaux de compétitions départementales.

**UC2** - Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

**UC4** - Être capable de mobiliser les techniques de la mention Basket-ball pour mettre en oeuvre un cycle d'animation jusqu'aux niveaux de compétitions départementales.

## CONDITIONS D'ENTRÉE

- Avoir 18 ans et répondre aux exigences préalables à l'entrée en formation :
  - être titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours (PSC1/équivalent).
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du basket-ball datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation.
- Réussir les tests d'entrée organisés par l'organisme de formation.
- Justifier de la pratique de l'activité pendant au moins une saison sportive au moyen d'une attestation délivrée par le **directeur technique national du basket-ball**.